



La pollution de l'air intérieur, "enjeu sanitaire majeur" et négligé

LE MONDE | 31.01.08 | 11h06 • Mis à jour le 31.01.08 | 11h06

Aceux qui pensaient être à l'abri de la pollution bien calfeutrés chez eux, Marie-Christine Blandin, sénatrice (Verts) du Nord-Pas-de-Calais, adresse un démenti. Rapporteur de l'office parlementaire des choix scientifiques et technologiques, composé de 32 parlementaires de toutes tendances politiques, l'élue rend public, jeudi 31 janvier, un travail consacré aux polluants de l'air intérieur. Le texte a été adopté à l'unanimité par l'office.

Selon la sénatrice, il s'agit d'un "enjeu sanitaire majeur". L'air intérieur est un "cocktail à risques" trop peu surveillé et dont les effets sur la santé ne sont pas correctement évalués, affirme-t-elle. Cet air est pourtant "davantage pollué, quantitativement et qualitativement, que l'extérieur". Le confinement augmente l'exposition des individus. De plus, nous passons 85 % de notre temps à l'intérieur, dans diverses "boîtes" : bureaux, maisons, voitures, bus, gymnases, bars, etc.

Il ne s'agit pas de "dédouaner" l'air extérieur : les polluants issus de la pollution automobile, industrielle ou agricole pénètrent dans les locaux et contribuent à leur mauvaise qualité. Mais les espaces clos accueillent une foule d'autres polluants, émis par les objets familiers qui contiennent tous ou presque des produits chimiques : détergents, désodorisants, lessives, bougies, peintures, colles, plastiques, textiles, produits cosmétiques, ordinateurs, meubles, tapis, insecticides...

Quels sont les effets de ces émissions sur la santé ? La connaissance en la matière est parcellaire. Première difficulté : la quantité de molécules chimiques en circulation est considérable. Quelque 100 000 substances seraient actuellement utilisées dans l'Union européenne. Un petit nombre a été évalué et jugé cancérigène, mutagène et toxique pour la reproduction (CMR) – dont le formaldéhyde, très présent dans les intérieurs –, mais les propriétés de la très grande majorité d'entre eux restent inconnues.

VALEURS GUIDES

Autre source d'incertitude, il n'existe pas de "traçabilité des pathologies", rappelle Mme Blandin. Il est très difficile de distinguer l'effet d'une substance sur la santé d'une personne qui est soumise à de multiples influences (hérédité, tabagisme, alimentation, etc.). Enfin, il existe un débat sur les doses et leurs effets. Les industriels et une partie des scientifiques affirment que les faibles doses contenues dans les produits courants ne présentent pas de risques.

D'autres scientifiques soutiennent au contraire que des effets peuvent exister même à très faibles doses, et surtout qu'il faut prendre en compte plusieurs facteurs : le cumul des doses sur une longue période, les mélanges de substances, l'âge et le poids de la personne, le moment de l'exposition.

Le fœtus semble ainsi particulièrement vulnérable à certaines substances qui perturbent le système hormonal – les perturbateurs endocriniens – auxquelles la mère est exposée. Selon Mme Blandin, un "faisceau d'études scientifiques internationales" montrant des effets néfastes sur la santé doit conduire à l'application du principe de précaution.

La réglementation évolue. La directive européenne Reach (enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques), entrée en vigueur en juin 2007, prévoit d'analyser, d'ici à 2018, la toxicité de quelque 30 000 substances, en commençant par les CMR.

Le rapport juge nécessaire de compléter cette réforme par de nombreuses mesures : établissement de valeurs guides de l'air intérieur, comme pour l'air extérieur, assorties de contrôles pour les établissements accueillant du public;

instauration de la "transparence des étiquettes"; réforme du dispositif de veille sanitaire, caractérisé par un empilement des structures et peu adapté au repérage de risques émergents, entre autres.

Au niveau national, le thème est en train de sortir des limbes. "C'est un sujet sur lequel nous avons beaucoup de retard, comme la plupart des pays européens, relève Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'Etat à l'écologie. Une femme enceinte trouve plein d'informations sur la nécessité de ne pas manger de fromage au lait cru, mais rien sur les produits chimiques qu'elle doit éviter."

Après la parution des premières mesures de la qualité de l'air intérieur fin 2006, quelques valeurs guides, "simples dans un premier temps, avant d'être enrichies", selon Mme Kosciusko-Morizet, sont en train d'être déterminées par l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur, qui dispense également des conseils pour limiter la pollution chez soi (www.air-interieur.org).

Des campagnes de mesures sont lancées dans certains milieux particulièrement exposés : habitacles des voitures, patinoires, transports en commun. Un guide pour limiter les risques dans les bâtiments accueillant des enfants vient de paraître.

Gaëlle Dupont

Le Monde.fr

- » A la une
- » Archives
- » Examens
- » Météo
- » Emploi
- » Programme
- » Le Post.fr
- » Le Desk
- » Forums
- » Culture
- » Carnet
- » Shopping
- » TV
- » Talents.fr
- » Opinions
- » Blogs
- » Economie
- » Immobilier
- » Voyages
- » Newsletters
- » Sites du groupe
- » RSS

Le Monde

- » Abonnez-vous au Monde à -60%
- » Déjà abonné au journal



Abonnez-vous au Monde.fr - 6€ visitez [Le Monde.fr](http://LeMonde.fr) © Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Avertissement légal | Qui